



La Gestionnaire,

Aux parents d'élèves

COLLEGE SAINT-EXUPERY

3 rue des Quatre Vents – 11150 BRAM

☎ 04 68 76 10 07 - 📠 04 68 76 55 13

ce.0110676a@ac-montpellier.fr

OBJET : Demande de bourse de collège – Année scolaire 2023/2024

LA DATE LIMITE DE LA DEMANDE EST FIXEE AU 19 OCTOBRE 2023 INCLUS

Madame, Monsieur,

Votre enfant étant scolarisé au collège, cela vous donne la possibilité de demander l'attribution d'une bourse de collège.

Vous trouverez au dos de ce document, la fiche relative aux plafonds de ressources vous permettant de savoir si vous y êtes éligible. Vous trouverez à l'adresse internet ci-dessous suivant **un simulateur de bourses** :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html>

Pour faire la demande de bourses de collège, la connexion au portail se fait uniquement via le compte EduConnect ou FranceConnect :

<https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Vous devez vous munir de **vos identifiants fiscaux et de votre avis d'imposition 2023 sur vos revenus de 2022** pour faire votre demande de bourse.

La demande de bourse doit être faite avant le 19 octobre 2023 inclus

Les parents qui le souhaitent ou qui se trouvent dans un cas particulier (nouveaux arrivants en France, absence d'avis d'imposition, etc..) pourront retirer un dossier de bourse auprès du secrétariat de l'intendance et le ramener avant le 16 octobre 2023 inclus.

Le secrétariat d'intendance reçoit le public pour ces demandes de bourses les mercredis matins et tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midis.

En cas de difficultés plus importantes, Mme Delcourt, assistante sociale, est présente au collège le mardi et le jeudi et elle reçoit les familles sur rendez-vous.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleurs.

La Gestionnaire,

CAMPAGNE DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE Année Scolaire 2023-2024

BARÈME DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE Année Scolaire 2023-2024

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022			
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	16 885	9 127	3 220
2	20 781	11 234	3 964
3	24 677	13 340	4 707
4	28 573	15 447	5 450
5	32 471	17 553	6 193
6	36 367	19 659	6 936
7	40 263	21 766	7 680
8 ou plus	44 160	23 872	8 423
Montant annuel de la bourse	111 €	312 €	486 €